

Appel à projet artistique autour du Covid long

Equipe pilotage Les Récits du Covid long, HUG, 1205 Genève

1. Objet : Un projet pilote interprofessionnel : soin, formation, art et recherche

Le projet des Récits du Covid long est né d'une collaboration unique entre médecins de premier recours, psychiatre, pédagogue, formateur·trices d'adultes et patients partenaires.

Le Covid long, soit la persistance de symptômes liés au Covid des semaines, voire des mois après l'infection aiguë, est une entité nouvelle et encore peu comprise. Ses symptômes durs à porter sont encore souvent inexpliqués, comme la fatigue, la perte d'odorat ou les troubles de la concentration. Cette situation est difficile à vivre pour les patients, d'autant plus qu'elle les met à risque d'incompréhension de la part de leur entourage.

Notre expérience aux Hôpitaux Universitaires de Genève nous a montré que les patient·es atteint·es de Covid long ont un besoin important de raconter leur histoire. Nous faisons l'hypothèse que ce besoin est entre autres lié à l'absence d'un récit collectif du Covid long, soit l'expérience collective des patient·es les ayant précédés. Naturellement, il existe un dialogue entre son vécu et ce récit collectif, permettant de trouver de la reconnaissance et donner du sens à son propre vécu. Dans le Covid long, cette histoire collective n'existe pas.

Notre objectif principal est donc de contribuer à créer cette histoire collective, et de lui donner les conditions pour être visible et entendue. Nous proposons une intervention basée sur la construction et l'analyse du récit du Covid sur une modalité groupale. Un compte-rendu artistique de ces récits permettra la concrétisation et la diffusion de cette histoire collective à la population. La population peut ainsi se reconnaître dans ces narratifs, et trouver résonance avec leur propre expérience restée muette.

2. Conditions de participation

Concours ouvert aux :

Artistes professionnel·les, tous domaines confondus, habilité·es à travailler en Suisse, faisant partie d'une association ou inscrit comme indépendant·e

3. Objectifs de l'appel à projet

- Intégrer en amont l'artiste retenu dans l'équipe projet
- Proposer un projet artistique permettant la co-création avec les patient·es d'un récit collectif du Covid long sous la forme d'une œuvre artistique basée sur les récits des patient·es souffrant de Covid long
- Diffuser largement cette œuvre artistique via une plateforme internet.

4. Critères de sélection des projets

- La cohérence avec l'enjeu médical et sociétal du projet.

- La mise en résonance des différents récits
- La faculté de dégager une œuvre collective à partir des récits individuels
- La capacité de l'œuvre à être diffusée via internet
- Le rayonnement du projet dans la structure des HUG
- La maîtrise autant organisationnelle que créative d'un tel projet
- La capacité de l'artiste à suivre les interventions avec les participant-es et les animateurs-trices.
- La garantie du respect des règles sanitaires en vigueur en prévoyant de possibles adaptations
- La garantie du respect de la confidentialité

5. Périmètre d'intervention

- L'artiste doit se rendre disponible lors des interventions avec les participant-es et les animateurs-trices (en fonction du projet artistique proposé, l'artiste pourra soit être présent.e lors des interventions, soit créer son œuvre sur la base des récits accompagné d'un temps avec les participant.e.s).
- Les contenus restent libres et l'artiste est invité-e à inventer toute forme de médiation qu'il.elle estime pertinente en utilisant ses propres pratiques pour sensibiliser à son travail artistique.
- La soumission de l'œuvre artistique à la validation des participant-es et/ou la co-construction de l'œuvre ou d'une partie de l'œuvre avec les participant-es ayant consenti à l'utilisation de leur récit pour l'œuvre collective. Les participant-es qui souhaitent retirer leur apport individuel du projet collectif doivent pouvoir le faire.
- Les participant-es à ce projet autour du récit Covid long sont : des personnes souffrant du Covid long, des formateurs-rices d'adultes, des professionnel-les de la santé, tous et toutes francophones et âgé-es d'au moins 18 ans.

6. Organisation du jury

Les projets seront examinés par un jury constitué de représentant-es des HUG (professions de la santé et autres), d'un formateur-trice d'adulte et de patient-es partenaires.

Les avis du jury seront transmis directement aux porteurs de projet par courrier ou email.

Si un membre du jury fait partie du cercle familial et amical d'un-e des artistes qui dépose sa candidature, ce membre doit se récuser.

7. Modalités de financement

L'aide allouée au projet retenu concerne strictement les frais artistiques, techniques et de médiation induits par le processus.

L'aide financière est plafonnée à 20'000 Frs selon la nature du projet et le nombre d'heures d'intervention. L'artiste est libre de compléter cette somme par un autre fonds, pour autant que ce financement n'altère pas les objectifs et le périmètre du projet initial. Ce financement supplémentaire doit être soumis à approbation des responsables du projet.

8. Conditions de suivi et d'évaluation

Un·e référent·e sera désigné·e au sein de l'équipe de pilotage Récit du Covid long pour assurer le bon déroulement du projet et son suivi.

L'artiste auteur·rice du projet indiquera les indicateurs qu'il·elle définira comme pertinents pour évaluer l'action de manière qualitative.

9. Calendrier

- Lancement de l'appel à projet : mardi 29 septembre 2021
- Clôture des candidatures : dimanche 14 novembre 2021
- Publication des avis du jury : vendredi 26 novembre 2021
- Selon projet : présence durant les interventions avec les participant·es : janvier-mars 2021
- Selon projet : temps de co-création avec les participant·es: mars-2022
- Selon projet : création artistique : mars 2021-mai 2022
- Evaluation de l'œuvre artistique auprès du public : juin-novembre 2022

10. Modalités de paiement

5'000 CHF à l'engagement

Solde (soit maximum 15'000 CHF) à la livraison de l'œuvre artistique

11. Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par email à olivia.brillard@hcuge.ch avant le

Dimanche 14 novembre 2021 à minuit

12. FAQ

Quelle est l'intervention proposée aux participant·es ?

Il y aura 4 groupes de 6 à 8 participant·es. Chacun de ses groupe de réunira sur 1,5 jours, soit : une demi-journée pour faire connaissance et prendre connaissance de l'intervention et de la consigne pour construire son récit, puis 1 journée à 1-2 semaine de distance afin de partager les récits créés dans l'intervalle.

Un 3^{ème} temps de co-construction avec l'artiste sera défini en fonction du projet et de votre besoin.

Qui sont les membres de l'équipe de projet ?

Les membres de l'équipes sont médecins (généralistes et psychiatres), formateur·trices d'adultes et patient·es partenaires. Ils et elles sont des formations diverses, en particulier dans le covid long, l'éducation thérapeutique du patient, l'approche biographique de la maladie ou la médecine narrative.

Les animateurs de l'intervention seront les 2 formateurs et formatrices d'adulte formés dans l'approche biographique.

Quel média doit être utilisé pour l'œuvre artistique ?

Nous avons sciemment laissé ouvert cette question, et vous laissons totalement libre de ce choix. L'élément impératif étant la capacité de l'œuvre finale à être diffusée via internet.

Quelles sont les informations minimales à vous transmettre dans ma réponse ?

Nous vous demandons de nous décrire à minima :

- votre expérience dans le domaine artistique, y compris concernant une réponse à un appel d'offre (ceci peut aussi être réalisé avec un lien vers des œuvres, partenariats ou réalisations antérieurs).
- ce que vous imaginez de la forme que prendrait le compte-rendu artistique et sa diffusion à la population.
- votre besoin d'être présent ou non lors des interventions des patients afin de construire votre œuvre
- votre besoin ou non d'un temps collectif avec les participantes et participants après les interventions pour co-construire l'œuvre artistique.
- une évaluation globale du budget, et en particulier si le budget actuel de 20'000 CHF suffira pour votre projet. (cf question suivantes)

Nous vous proposons de nous répondre en texte libre, au maximum ½ page environ (sauf illustrations).

Le budget est-il flexible ? Que doit-il contenir ?

Le budget de 20'000 CHF devrait comprendre autant l'artiste que le matériel, les frais pour le rendre diffusable sur internet (par exemple un photographe ou la réalisation d'un film), d'éventuels partenaires etc. Si des frais importants sont à engager avant la livraison de l'œuvre, une avance peut être réalisée (évaluation selon situation)

Si le projet n'est pas réalisable dans sa totalité, l'artiste est libre de compléter cette somme par un autre fonds, pour autant que ce financement n'altère pas les objectifs et le périmètre du projet initial. Ce financement supplémentaire doit être soumis à approbation des responsables du projet.